OFFRE DE POSTE : DIRECTEUR(TRICE) PÔLE CLUBS & TERRITOIRES

Offre du : 04 novembre 2026
Intitulé : Directeur - Directrice du Pôle Clubs & Territoires
Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée
Statut : Cadre Groupe 7 de la CCNS

La Fédération Française de BasketBall est une association qui a pour objet d'organiser et de développer le Basket-ball en France.

Forte de ses plus de **762 000 licenciés** et ses **3 800 clubs** répartis en **Ligues Régionales** et **Comités Départementaux**, la FFBB assure notamment les missions suivantes :

- Participer à la promotion et l'éducation par les activités physiques et sportives.
- Favoriser l'accès à toutes et à tous à la pratique des activités physiques et sportives.
- Former des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux.
- Organiser la pratique des activités arbitrales au sein de la discipline.
- Veiller au respect des règles techniques, de sécurité, d'encadrement et de déontologie de la discipline.
- Délivrer les titres fédéraux.
- Organiser la surveillance médicale de ses licenciés.

Reconnue d'utilité publique depuis 1971, la FFBB représente le basket-ball auprès des pouvoirs publics ainsi qu'auprès des organismes sportifs nationaux et internationaux.

Dans un contexte de développement et de structuration de son organisation, la FFBB, qui emploie actuellement 160 salariés, recrute son ou sa Directeur / Directrice du Pôle Clubs & Territoires.

Rattaché(e) au Directeur Général Adjoint, le/la Directeur / Directrice du Pôle Clubs & Territoires contribue à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de l'association.

Périmètre du poste :

Le **Directeur / la Directrice du Pôle Clubs & Territoires (PCT)** pilote la structuration et l'accompagnement des clubs (Service Clubs) ainsi que l'animation et le développement du réseau décentralisé (Service Territoires). Le pôle porte également les missions transversales d'Observatoire, de pilotage du Projet Sportif Fédéral (PSF) et de responsabilité sociétale des structures fédérales.

L'Observatoire alimente les diagnostics et l'aide à la décision des deux services ; le PSF soutient les projets des clubs, comités départementaux et ligues régionales ; la responsabilité sociétale s'intègre aux plans « club » et « réseau » et aux parcours d'accompagnement.

1. Management et Pilotage du Pôle

- **Direction du pôle :** Définir et piloter la feuille de route du PCT en déclinaison du projet fédéral et des plans « club » et « réseau ». Construire une vision prospective des clubs et des territoires, anticiper les évolutions des pratiques, du bénévolat, des modèles économiques et des besoins d'équipements. Proposer aux élus des scénarios d'évolution de ces plans, assortis de priorités, de moyens, d'expertises et d'impacts attendus, puis piloter la mise en œuvre des orientations validées.

- **Coordination des services et des missions transversales :** Manager les responsables du Service Clubs et du Service Territoires et assurer le pilotage des missions Observatoire, PSF et responsabilité sociétale. Clarifier les responsabilités et les interfaces, coordonner l'allocation des ressources humaines et garantir la transversalité des projets, sans doublons ni besoins non couverts. Organiser la coopération avec les autres pôles et la mobilisation d'expertises au service des territoires : ressources internes, personnes-ressources, partenaires ou appuis ponctuels, selon les besoins et les moyens validés.

Traduire les décisions du Comité Directeur et/ou du Bureau Fédéral qui concernent le Pôle Clubs & Territoires en plans d'actions opérationnels et en assurer la déclinaison avec les équipes.

Assurer l'organisation et le suivi des réunions de Pôle mensuelles et de service hebdomadaires.

- **Gestion budgétaire :** Élaborer, allouer et suivre le budget global du pôle, en complément de la gestion de l'enveloppe du Projet Sportif Fédéral (PSF) et des projets développés dans le cadre de la mission de responsabilité sociétale des structures.

- **Représentation et aide à la décision :** Représenter le pôle au sein du CODIR, du Bureau Fédéral et du Comité Directeur, en favorisant la transversalité des actions et la mutualisation des ressources. Présenter des diagnostics territoriaux et des propositions d'évolution ; comparer les scénarios selon leurs bénéfices, coûts, risques et conditions de faisabilité, et proposer une allocation adaptée des moyens et des expertises. Organiser une revue stratégique annuelle et des bilans d'expérimentation. Distinguer le rôle de diagnostic et de proposition du pôle, les arbitrages de la direction et les décisions des élus, puis assurer le suivi des orientations validées.

2. Missions auprès du Service Clubs

- **Campagne d'Affiliation :** Superviser le suivi administratif et technique de la campagne annuelle de rentrée, des procédures d'affiliation des clubs et coopérations territoriales de clubs.

- **Accompagnement et Outillage des Dirigeants :** Superviser la production de ressources, guides méthodologiques et fiches pratiques (gouvernance, structuration, gestion, accompagnement des acteurs fédéraux…).

- **Dispositifs d'Aide Financière :** Orchestrer l'instruction et l'attribution des subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) via le Projet Sportif Fédéral (PSF) à destination des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales.

3. Missions auprès du Service Territoires

- **Animation du Réseau Décentralisé :** Impulser et coordonner la mise en œuvre des expérimentations, des délégations de compétences et veiller au respect des conventions passées entre la Fédération, les Ligues et les Comités.

- **Planification et développement territorial :** Superviser l'analyse du maillage territorial, des besoins des pratiquants, des capacités des clubs, des contraintes de mobilité, des équipements et des ressources bénévoles et professionnelles. Co-construire avec les ligues, comités et clubs des stratégies territoriales différenciées. Proposer, selon les besoins objectivés, le renforcement des structures existantes, la mutualisation, les Coopérations Territoriales de Clubs (CTC) ou de nouvelles implantations, en précisant les moyens humains, financiers et les expertises nécessaires.

- **Relations Institutionnelles et Équipements sportifs :** Impulser la réflexion des évolutions réglementaires des équipements sportifs en partenariat avec les collectivités locales et soutenir les projets de développement d'infrastructures de proximité, notamment les plans de construction ou rénovation de terrains (5x5 et 3x3).

- **Observatoire et accompagnement des structures fédérales :** Faire de l'Observatoire un outil de veille, d'anticipation et de diagnostic partagé, en croisant les données territoriales et les remontées de terrain pour identifier les fragilités, les besoins émergents et les opportunités. Piloter un diagnostic régulier des besoins et capacités des structures fédérales, construire avec elles des parcours d'accompagnement gradués et mobiliser les expertises adaptées : gouvernance, emploi, gestion, financement, équipements et responsabilité sociétale. Définir des indicateurs de résultats et réajuster l'accompagnement à partir des retours des territoires.

4. Mission de renforcement de la responsabilité sociétale des structures fédérales

- **Responsabilité sociétale et stratégie territoriale :** Coordonner les projets de responsabilité sociétale et de prévention en lien avec les priorités du projet fédéral et les plans « club » et « réseau ». Intégrer les enjeux d'intégrité, de prévention, de développement durable et de féminisation aux diagnostics et aux parcours d'accompagnement des structures.

Proposer aux élus des priorités et des dispositifs adaptés aux réalités locales, avec les moyens, expertises et partenariats nécessaires. Faire valider les objectifs et les indicateurs, puis évaluer les effets des actions avant leur généralisation.

Relations :

- Membre du Codir ;
- Réfère directement au Directeur Général Adjoint ;
- Participe aux réunions de Bureau Fédéral et de Comité Directeur.

Expérience :

- Expérience confirmée en management d'équipes ;
- Connaissance du fonctionnement associatif et de la gouvernance bénévole.

Compétences :

- Management ;
- Vision stratégique et capacité d'analyse ;
- Gestion budgétaire ;
- Leadership et aptitude à fédérer.

Qualités personnelles

- Sens de l'intérêt général ;
- Rigueur et sens des responsabilités ;
- Capacité à décider et à arbitrer ;
- Diplomatie et intelligence relationnelle.

Durée et spécificité du poste : Poste basé au siège de la FFBB à Paris XIII

Début : Novembre 2026

Les candidats devront adresser un CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@ffbb.com indiquant « Offre DPCT » dans l'objet du courriel.